

Rapport financier

Premier trimestre
clos le 31 mars 2015

1	RAPPORT D'ACTIVITE (NON AUDITE)	PAGE 2
2	COMPTES CONSOLIDES	PAGE 16
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	PAGE 36

1. Rapport d'activité

Le Conseil d'Administration de Lafarge, réuni le 29 avril 2015 sous la Présidence de Bruno Lafont, a approuvé les comptes au 31 mars 2015. L'examen limité des comptes intermédiaires consolidés condensés de Lafarge par les commissaires aux comptes a fait l'objet d'un rapport figurant dans le Rapport financier pour la période close au 31 mars 2015.

Le rapport d'activité doit être lu en liaison avec les comptes consolidés intermédiaires et le Document de Référence de la société pour l'exercice 2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2015 sous le numéro D.15-190. Lafarge exerce ses activités dans un environnement dont l'évolution l'expose à des facteurs de risques et incertitudes qui viennent s'ajouter aux facteurs de risques liés à l'exercice de ses métiers. Une description détaillée de ces facteurs de risques et incertitudes figure au chapitre 5 « Risques et contrôle » du Document de Référence. La matérialisation des risques pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière, nos résultats, nos perspectives ou le cours de l'action, notamment durant les neuf mois restants de l'exercice. Il peut exister d'autres risques qui n'ont pour l'instant pas été identifiés ou dont la survenance n'est pas considérée comme pouvant avoir de tels effets négatifs à ce jour.

Dans les présents états financiers et dans nos communications aux actionnaires et aux investisseurs, l'expression « résultat d'exploitation courant » fait référence au sous-total « résultat courant avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres » dans le compte de résultat consolidé. Ce sous-total exclut donc du résultat d'exploitation les éléments dont le montant et/ou la fréquence sont par nature imprévisibles, telles que les plus-values de cession, les pertes de valeur d'actifs et les charges de restructuration. Même si ces éléments ont été constatés lors d'exercices précédents et qu'ils peuvent l'être à nouveau lors des exercices à venir, les montants constatés historiquement ne sont pas représentatifs de la nature et/ou du montant de ces éventuels éléments à venir. Le Groupe estime donc que le sous-total « résultat d'exploitation courant » présenté de manière distincte dans le compte de résultat, facilite la compréhension de la performance opérationnelle courante, permet aux utilisateurs des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats et d'identifier plus facilement les tendances de la performance financière du Groupe. Par ailleurs, le « résultat d'exploitation courant » est une composante majeure du principal indicateur de rentabilité du Groupe, le retour sur capitaux employés. Ce ratio résulte de la somme du « résultat d'exploitation avant plus-values de cession, pertes de valeur sur actifs, restructuration et autres », et du résultat des co entreprises et des sociétés mises en équivalence, rapportée à la moyenne des capitaux employés. Le Groupe utilise cet agrégat en interne pour : a) gérer et évaluer les résultats de ses activités et lignes de produits, b) prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources, et c) évaluer la performance du personnel d'encadrement. Compte tenu des limites liées à l'utilisation de cet agrégat, exposées ci-après, le Groupe restreint l'utilisation de cet agrégat à ces objectifs.

Ce sous-total présenté de manière distincte du résultat d'exploitation n'est pas nécessairement comparable aux indicateurs de même intitulé utilisés par d'autres Groupes. En aucun cas, il ne saurait être considéré comme équivalent au résultat d'exploitation du fait que les plus-values de cession, les pertes sur actifs, les restructurations et autres ont un impact sur notre résultat d'exploitation et notre trésorerie. Ainsi, le Groupe présente aussi, dans le compte de résultat consolidé, le résultat d'exploitation qui comprend l'ensemble des éléments ayant un impact sur le résultat opérationnel du Groupe et sur sa trésorerie.

Le résultat brut d'exploitation (ou « EBITDA ») est défini comme le résultat d'exploitation courant avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels. Cet indicateur financier est une mesure non comptable.

Les montants sont généralement exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire. Les variations sur base comparable sont calculées à périmètre et taux de change constant, sauf indication contraire.

Avertissement important - déclarations prospectives :

Ce document contient des déclarations prospectives, des tendances, cibles ou objectifs selon le cas. Elles ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Elles portent notamment sur des plans, initiatives, événements, produits, solutions et services, leur développement et leur potentiel. Bien que Lafarge estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Lafarge, et notamment les risques décrits dans le Document de Référence de Lafarge disponible sur son site Internet (www.lafarge.com) et les incertitudes liées aux conditions de marché et à la mise en œuvre de nos plans. Aucune information contenue dans ce document n'est ou ne doit être interprétée comme une promesse ou une garantie quant à la performance future de Lafarge. En conséquence, toute précaution doit être prise dans l'utilisation de ces déclarations prospectives. Lafarge ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives. D'autre part, ces déclarations prospectives ne s'appliquent qu'au seul groupe Lafarge et ne s'appliqueront pas au groupe LafargeHolcim après la finalisation du projet de fusion entre égaux annoncé le 7 avril 2014.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet (www.lafarge.com), notamment à la page « Information réglementée ».

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre pour la vente ou l'échange d'actions Lafarge.

1.1 Chiffres clés consolidés

Synthèse des chiffres clés

	1 ^{er} Trimestre		Variation	Variation sur base comparable ⁽³⁾
	2015	2014		
Volumes				
Ciment (MT)	25,0	25,9	-4 %	-3 %
Granulats (MT)	26,5	26,9	-2 %	-
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	5,5	5,7	-5 %	-5 %
<i>En millions d'euros, à l'exception du résultat net par action</i>				
Chiffre d'affaires	2 779	2 633	6 %	-1 %
EBITDA	403	343	17 %	14 %
<i>Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)</i>	14,5 %	13,0 %	150 pb	180 pb
Résultat d'exploitation courant	205	146	40 %	41 %
Résultat net, part du Groupe ⁽¹⁾	(96)	(135)	29 %	
Résultat par action (en euros) ⁽²⁾	(0,33)	(0,47)	29 %	
Endettement net	9 803	9 951	-1 %	

(1) Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe

(2) Sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation de 287,6 millions pour le premier trimestre 2015 et 287,4 millions pour le premier trimestre 2014

(3) A périmètre et taux de change constants

Chiffre d'affaires et EBITDA par zone géographique et par ligne de produits

Chiffre d'affaires

Millions d'euros	1 ^{er} Trimestre		Variation	Effet des variations de périmètre	Effets des variations de change	Variation sur base comparable
	2015	2014				
Par zone géographique						
Amérique du Nord	435	376	16 %	-4 %	14 %	6 %
Europe occidentale	457	503	-9 %	1 %	-	-10 %
Europe centrale et de l'Est	156	173	-10 %	-5 %	-5 %	-
Moyen-Orient et Afrique	972	893	9 %	-2 % ⁽¹⁾	9 %	2 %
Amérique Latine	120	173	-31 %	-17 %	-	-14 %
Asie	639	515	24 %	-	19 %	5 %
Par ligne de produits						
Ciment	1 972	1 854	6 %	-4 % ⁽¹⁾	9 %	1 %
Granulats et Béton	786	769	2 %	-2 %	6 %	-2 %
Holdings et autres	21	10				
TOTAL	2 779	2 633	5.5 %	-2.2 %	8.3 %	-0.6 %

(1) Incluant l'effet de la baisse des volumes vendus de ciment en Irak en raison des difficultés logistiques de transport dans le pays.

EBITDA

Millions d'euros	1 ^{er} Trimestre		Variation	Effet des variations de périmètre	Effet des variations de change	Impact des éléments non-récurrents ⁽¹⁾	Variation sur base comparable ⁽¹⁾
	2015	2014					
Par zone géographique							
Amérique du Nord	(44)	(62)	29 %	-	-11 %	-	40 %
Europe occidentale	57	39	46 %	5 %	-	37 %	4 %
Europe centrale et de l'Est	(10)	(17)	41 %	-	6 %	-	35 %
Moyen-Orient et Afrique	259	250	4 %	1 %	6 %	-6 %	3 %
Amérique Latine	20	38	-47 %	-29 %	1 %	-	-19 %
Asie	121	95	27 %	-	19 %	-	8 %
Par ligne de produits							
Ciment	433	364	19 %	-4 %	9 %	-	14 %
Granulats et Béton	(23)	(19)	-21 %	-	-24 %	-	3 %
Holdings et autres	(7)	(2)					
TOTAL	403	343	17 %	-5 %	8 %	-	14 %

(1) Calcul des variations sur base comparable :

Au niveau du Groupe : à périmètre et taux de change constants

Au niveau des régions : à périmètre et taux de change constants, et en excluant les ventes de crédits carbone (€15m sur l'Europe occidentale au T1 2015 contre aucune vente au T1 2014) et l'effet de la baisse des volumes vendus de ciment en Irak en raison des difficultés actuelles de transport dans le pays (-€15m).

1.2 Analyse des résultats opérationnels et financiers

L'analyse par pays de l'évolution de nos volumes et de nos ventes, sauf indication contraire, concerne les volumes domestiques et le chiffre d'affaires provenant du marché géographique concerné et réalisé sur ce marché, et ne tient donc pas compte des ventes et des volumes à l'exportation.

Soulignons que, historiquement, le premier trimestre représente la part la plus faible de notre chiffre d'affaires, et apporte une contribution plus faible encore à nos résultats en raison du caractère saisonnier de notre activité dans l'hémisphère nord. Les niveaux d'activité sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre en raison des conditions climatiques.

Faits marquants sur la période

- Sur base comparable, nos volumes domestiques de ciment se sont inscrits en hausse de 1 % au premier trimestre, alors qu'ils se comparent à un premier trimestre 2014 qui était en solide progression, notamment en Europe. Les tendances favorables enregistrées sur de nombreux marchés émergents et au Canada s'ajoutent à l'effet de la montée en cadence de nos nouvelles usines en Russie et en Inde. Ces évolutions favorables ont plus que compensé l'impact du ralentissement du marché et d'une base de comparaison élevée en France et au Brésil, des mauvaises conditions météorologiques aux Etats-Unis et en Algérie, et des difficultés de transport en Irak.
- L'EBITDA s'est inscrit en hausse de 17 % au premier trimestre, en amélioration de +14 % sur base comparable, soutenue par les mesures de réduction des coûts et d'innovation mises en place par le Groupe et qui ont généré 125 millions d'euros d'EBITDA (85 millions d'euros de réductions de coûts et 40 millions d'euros grâce aux mesures d'innovation). Les prix du ciment sont en hausse de 0,6 % comparé au premier trimestre 2014 et de 2,7 % par rapport au quatrième trimestre 2014, grâce à une amélioration des prix dans la plupart des pays.
- La marge brute d'exploitation s'est améliorée de 180 points de base sur base comparable sur le trimestre, en progression dans l'ensemble des régions à l'exception de l'Amérique latine.
- Les résultats du premier trimestre reflètent la saisonnalité de nos activités et sont toujours inférieurs à ceux des trimestres suivants. La perte nette enregistrée au premier trimestre a été cependant fortement réduite cette année grâce à une performance opérationnelle solide et à une baisse des frais financiers nets et ce, malgré un impact avant impôt de 38 millions d'euros de coûts liés à la fusion et de 33 millions d'euros liés à l'arrêt d'une usine en Slovaquie.
- Le cashflow opérationnel hors coûts de fusion a significativement augmenté par rapport au premier trimestre 2014, soutenu par l'amélioration de l'EBITDA et par une baisse de l'impôt payé. L'endettement net, qui s'élève à 9,8 milliards d'euros, a été affecté par les variations saisonnières habituelles de notre fonds de roulement au premier trimestre, amplifiées par une croissance élevée des ventes en mars. Il est également affecté à hauteur de 184 millions d'euros par l'impact défavorable des variations de change par rapport au niveau d'endettement au 31 décembre 2014. 0,2 milliard d'euros de produits de cessions sécurisé en 2014 a été encaissé en avril 2015 et contribuera à réduire l'endettement net du Groupe.

Synthèse du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

À périmètre constant, les volumes vendus de ciment ont diminué de 3 % sur le trimestre en raison de la baisse des exportations. Les volumes domestiques vendus de ciment ont progressé de 1 % malgré une base de comparaison élevée en Europe et au Moyen-Orient et en Afrique au premier trimestre 2014. L'impact des difficultés logistiques de transport de ciment en Irak et du ralentissement des marchés en Europe occidentale et au Brésil a été plus que compensé par l'accroissement des volumes en Égypte avec la mise en œuvre progressive de notre stratégie de diversification des combustibles, par les volumes additionnels de nos nouvelles cimenteries au Rajasthan en Inde et dans la région de Moscou en Russie, par l'amélioration des conditions de marché aux Philippines et au Nigéria, ainsi que par nos actions visant à développer la vente de solutions innovantes. Il est important de rappeler que le niveau d'activité sur le premier trimestre est traditionnellement faible dans notre secteur en raison de l'effet saisonnier de l'hiver dans l'hémisphère nord. A périmètre constant, les volumes de granulats ont été stables par rapport au premier trimestre 2014, tandis que les volumes vendus de béton prêt à l'emploi se sont contractés de 5 % sur le trimestre, pénalisés par la situation des marchés en Europe occidentale et au Brésil.

Le chiffre d'affaires consolidé, à 2 779 millions d'euros au premier trimestre 2015, a progressé de 6 % par rapport à l'année passée. Les variations nettes du périmètre de consolidation ont eu un impact négatif de -2,2 % (ou -52 millions d'euros) sur le chiffre d'affaires, qui traduit principalement la cession de nos activités cimentières en Équateur, de notre usine de Korkino en Russie (Oural) et d'actifs granulats aux États-Unis. Les variations de change ont eu un impact favorable (8,3 % pour le trimestre, soit 214 millions d'euros), grâce principalement à l'appréciation du dollar US et du dollar canadien et de la plupart de devises du Moyen-Orient/Afrique et d'Asie, notamment la livre égyptienne, le peso philippin et la roupie indienne contre l'euro.

Sur base comparable, le chiffre d'affaires consolidé est en recul de 1 % sur le trimestre, l'effet de la hausse des prix du ciment en réponse à l'inflation des coûts compensant en partie l'impact de la baisse des volumes.

L'EBITDA s'est toutefois inscrit en hausse de 17 % sur le trimestre sur une base brute. Comme prévu, les variations de change ont eu un impact positif sur le trimestre (24 millions d'euros). Soulignons qu'en raison des pertes saisonnières enregistrées au premier trimestre par nos activités en Amérique du Nord, l'évolution positive des dollars US et canadien par rapport à l'euro a pesé sur l'EBITDA du premier trimestre (-12 millions d'euros) alors que cette appréciation devrait avoir une incidence positive sur l'EBITDA de l'année.

Sur base comparable, l'EBITDA a connu une progression de 14 %, soutenu par nos mesures de réduction des coûts, la bonne orientation des prix et le développement de la ventes de solutions innovantes. Le trimestre a également bénéficié de ventes de crédits carbone de 15 millions d'euros (absence de vente au premier trimestre 2014). Sur base comparable, la marge brute d'exploitation s'est améliorée de 180 points de base sur le trimestre, grâce à la contribution de nos initiatives internes et de l'évolution positive en Europe et dans la plupart des marchés au Moyen-Orient/Afrique ainsi qu'en Asie, qui ont atténué l'impact de la baisse des volumes sur certains marchés tels que l'Irak, la France et le Brésil.

Analyse des résultats par région

Amérique du Nord

	1 ^{er} Trimestre		Variation	Variation sur base comparable
	2015	2014		
Volumes				
Ciment (MT)	1,5	1,5	1 %	1 %
Granulats (MT)	10,6	10,3	3 %	9 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	0,8	0,8	-4 %	-1 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	435	376	16 %	6 %
EBITDA (millions d'euros)	(44)	(62)	na	na
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	na	na		
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	(79)	(94)	na	na

Le chiffre d'affaires ressort en hausse de 16 % par rapport au premier trimestre 2014, avec un effet particulièrement favorable des variations de change. L'appréciation du dollar canadien et du dollar US par rapport à l'euro a eu un impact positif de 14 % sur le chiffre d'affaires, une amélioration en partie contrebalancée par la cession d'actifs granulats aux Etats-Unis (Maryland) en 2014 qui a réduit le chiffre d'affaires de 4 %.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 6 %, soutenu par les hausses de prix mises en œuvre progressivement dans l'ensemble des lignes de produits, alors que des conditions météorologiques défavorables dans les régions des Etats-Unis où nous sommes présents ont limité la croissance du marché.

- **Aux États-Unis**, le secteur de la construction a été affecté par les conditions météorologiques particulièrement défavorables qui ont touché la région du nord-est en février et au début du mois de mars. De fait, nos volumes de ciment et de béton prêt à l'emploi ont baissé de 4 % et 14 % respectivement. En revanche, nos volumes de granulats, ont bénéficié de leur présence dans des zones géographiques moins touchées par les mauvaises conditions météorologiques et ont augmenté de 7 %.
- **Au Canada**, nos volumes de ciment se sont accrus de 5 %, grâce à la bonne orientation observée dans l'est du pays, tandis que les volumes vendus dans l'ouest canadien se sont légèrement contractés. Les volumes vendus de granulats ont crû de 10 % par rapport à l'année passée soutenus par différents projets, notamment dans la région Grand Toronto dans l'est du Canada ainsi que dans les régions de Winnipeg et de Calgary dans l'ouest du pays. Nos volumes de béton prêt à l'emploi se sont inscrits en hausse de 3 % grâce aux grands projets à Edmonton et Calgary.

L'EBITDA reflète la baisse d'activité saisonnière habituelle dans cette région au premier trimestre. Toutefois, l'EBITDA a progressé de 18 millions d'euros, sous l'effet conjugué des hausses de prix que le groupe est parvenu à mettre en œuvre pour compenser l'inflation des coûts, de la baisse de la facture énergétique, des efforts permanents visant à réduire les coûts et à promouvoir l'innovation et d'un impact positif de 4 millions d'euros lié aux variations de stocks.

Europe occidentale

	1 ^{er} Trimestre		Variation	Variation sur base comparable ⁽¹⁾
	2015	2014		
Volumes				
Ciment (MT)	2,4	2,6	-8 %	-8 %
Granulats (MT)	7,1	8,2	-14 %	-14 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	1,6	1,8	-12 %	-12 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	457	503	-9 %	-10 %
EBITDA (millions d'euros)	57	39	46 %	4 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	12,5 %	7,8 %	470 pb	130 pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	27	(4)	na	na

(1) A périmètre et taux de change constants, and en excluant les ventes de crédits carbone (15 millions d'euros en 2015 contre aucune vente réalisée en 2014)

Le chiffre d'affaires s'est inscrit en retrait de 10 % sur base comparable, reflétant principalement la baisse des volumes en France et un effet de base défavorable en 2014, avec un premier trimestre 2014 qui avait bénéficié de conditions météorologiques particulièrement clémentes. Les variations de périmètre et des taux de change ont eu un impact négligeable.

- **En France**, le niveau d'activité de construction est resté globalement peu élevé. Dans le secteur résidentiel, les mises en chantier sur trois mois à fin février 2015 étaient en baisse. Toutefois, une amélioration progressive est attendue au cours de l'année 2015. Les volumes vendus de ciment, de granulats et de béton prêt à l'emploi se sont contractés de respectivement 7 %, 17 % et 8 % par rapport au premier trimestre 2014. Les ventes de granulats ont été pénalisées par une base de comparaison particulièrement défavorable, le premier trimestre 2014 ayant été soutenu par une série de projets routiers réalisés en amont des élections locales de mai 2014.
- **En Espagne**, le secteur de la construction a bénéficié d'une orientation positive, confirmant l'embellie progressive amorcée en 2014. Dans ce contexte, les volumes de ciment gris vendus sur le marché domestique se sont inscrits en hausse par rapport au premier trimestre 2014, les prix étant également bien orientés.
- **En Grèce**, l'activité a été pénalisée par les élections et par la montée des incertitudes économiques. De fait, les volumes de ciment domestiques ont baissé de 9 % par rapport à une base de comparaison élevée au premier trimestre 2014, où les volumes s'étaient inscrits en hausse de 26 %.

En excluant les 15 millions d'euros de ventes de crédits carbone au premier trimestre 2015, l'EBITDA a progressé de 4 % sur base comparable, les mesures rigoureuses de réduction des coûts et la baisse de la facture énergétique ayant largement compensé l'impact de la baisse des volumes.

Europe centrale et de l'Est

	1 ^{er} Trimestre		Variation	Variation sur base comparable
	2015	2014		
Volumes				
Ciment (MT)	1,8	1,9	-3 %	5 %
Granulats (MT)	3,6	3,3	10 %	10 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	0,4	0,4	6 %	-3 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	156	173	-10 %	-
EBITDA (millions d'euros)	(10)	(17)	na	na
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	na	na		
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	(30)	(38)	na	na

Le chiffre d'affaires s'est contracté de 10 %, sous l'effet de la dépréciation du rouble russe et de la cession de notre cimenterie de Korkino en Russie (Oural) à la fin novembre 2014.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires est resté stable malgré une base de comparaison défavorable, le premier trimestre 2014 ayant bénéficié de conditions météorologiques clémentes dans la plupart des pays.

- **En Pologne**, nous avons enregistré une contraction de nos volumes de ciment par rapport à 2014 dans un environnement concurrentiel. Les appels d'offres relatifs aux projets liés au nouveau plan d'infrastructures de l'Union Européenne sont progressivement lancés et attribués, ce qui devrait stimuler l'activité de construction sur le reste de l'année.
- **En Roumanie**, les volumes de ciment se sont inscrits en forte hausse, soutenus par différents projets lancés au début de l'année dans un environnement économique favorable et grâce à de bonnes conditions météorologiques.
- **En Russie**, l'accélération progressive de la production de notre nouvelle cimenterie de 2 MT située dans le sud de la région de Moscou a fortement soutenu la croissance des volumes dans un marché de la construction qui reste difficile.

L'EBITDA, qui reflète la baisse d'activité saisonnière habituelle dans cette région au premier trimestre, a progressé de 7 millions d'euros sous l'effet conjugué de l'augmentation des volumes et des mesures de réduction des coûts.

Moyen-Orient et Afrique

	1 ^{er} Trimestre		Variation	Variation sur base comparable ⁽¹⁾
	2015	2014		
Volumes				
Ciment (MT)	9,9	10,5	-6 %	3 % ⁽²⁾
Granulats (MT)	2,4	2,4	1 %	1 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	1,3	1,3	-3 %	-3 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	972	893	9 %	2 %
EBITDA (millions d'euros)	259	250	4 %	3 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	26,6 %	28,0 %	-140 pb	20 pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	191	186	3 %	5 %

(1) A périmètre et taux de change constants, et en excluant l'impact de la baisse des volumes de ciment en Irak liée aux difficultés logistiques actuelles.

En incluant cet effet : volumes : -2 %, chiffre d'affaires : stable, EBITDA : -3 %, résultat d'exploitation courant : -3%

(2) Domestique seulement

La région Moyen-Orient et Afrique a globalement bénéficié de marchés bien orientés. Toutefois, les limitations du transport en Irak et la suspension de nos activités en Syrie à partir de la mi-septembre 2014 ont pesé sur nos volumes.

Le chiffre d'affaires a progressé de 9 % par rapport à l'année passée, sous l'effet de l'appréciation de la plupart des devises de la région par rapport à l'euro (impact positif de 9 % sur notre chiffre d'affaires). Il n'y a pas eu de variation significative de périmètre.

À périmètre et taux de change constants, et en excluant l'impact de la baisse des volumes vendus en Irak en raison des contraintes logistiques actuelles, notre chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 2 % par rapport à un premier trimestre 2014 qui avait progressé de 13 % sur base comparable. Cette tendance traduit notamment les améliorations marquées au Nigéria, en Égypte et en Afrique orientale.

- **Au Nigéria**, nos volumes ont progressé de 7 % par rapport à l'année passée, tandis que les prix moyens ont augmenté en réponse à l'inflation des coûts.
- **En Égypte**, les tendances de marché sous-jacentes sont positives, portées notamment par les annonces de différents projets d'infrastructures, mais la production nationale de ciment continue d'être pénalisée par la pénurie de combustibles. Nos ventes de ciment ont augmenté de 16 % par rapport à l'année passée, le taux d'utilisation de notre cimenterie continuant de progresser.
- **Au Kenya**, nos volumes ont fortement augmenté, soutenus par la bonne orientation du secteur de la construction.
- **En Algérie**, notre chiffre d'affaires est resté stable après un premier trimestre 2014 particulièrement vigoureux. Les volumes sont repartis à la hausse en mars après le ralentissement enregistré au cours des deux premiers mois de l'année dû à de mauvaises conditions météorologiques. Nous avons continué à privilégier les produits innovants et à développer nos activités de béton prêt à l'emploi dans le pays en vue d'enrichir notre offre clients.
- **En Irak**, nos volumes de ciment se sont inscrits en retrait de 29 % par rapport à 2014, en raison des contraintes logistiques actuelles limitant notre capacité à transporter du ciment à travers le pays. Les prix se sont situés à des niveaux moins élevés que l'an passé, reflétant la baisse des prix observée dans le nord du pays à partir du mois de juin 2014.
- **En Afrique du Sud**, nos volumes ont augmenté de 1 %, et ont été affectés par la réduction de notre capacité de production dans l'une de nos usines.

En excluant l'impact de la baisse des volumes de ciment vendus en Irak, l'EBITDA a progressé de 3 % à périmètre et taux de change constants, soutenu par la bonne orientation observée sur la plupart des marchés et par les actions d'innovation et de réduction des coûts.

Amérique Latine

	1 ^{er} Trimestre		Variation	Variation sur base comparable
	2015	2014		
Volumes				
Ciment (MT)	1,4	1,9	-26 %	-9 %
Granulats (MT)	0,6	0,6	3 %	3 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	0,2	0,3	-32 %	-32 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	120	173	-31 %	-14 %
EBITDA (millions d'euros)	20	38	-47 %	-19 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	16,7 %	22,0 %	-530 pb	-90 pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	13	31	-58 %	-31 %

Les variations brutes du chiffre d'affaires et des résultats de la région ont été affectées par la cession de nos activités en Équateur finalisée en novembre 2014.

Sur base comparable, le chiffre d'affaires s'est inscrit en baisse de 14 %, du fait de la dépréciation du real brésilien par rapport au dollar US qui pénalise l'économie, et d'un moindre niveau de dépenses publiques affectées aux projets de construction.

- **Au Brésil**, nos volumes de ciment se sont contractés de 9 % par rapport à un premier trimestre 2014 qui avait été stimulé par les bonnes conditions météorologiques et par l'achèvement des chantiers en anticipation de la Coupe du Monde de Football.

L'EBITDA s'est inscrit en retrait de 19 % sur base comparable, sous l'effet conjugué de la baisse du chiffre d'affaires et de l'inflation des coûts.

Asie

	1 ^{er} Trimestre		Variation	Variation sur base comparable
	2015	2014		
Volumes				
Ciment (MT)	8,0	7,5	6 %	6 %
Granulats (MT)	2,2	2,1	2 %	2 %
Béton prêt à l'emploi (Mm3)	1,2	1,1	7 %	7 %
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	639	515	24 %	5 %
EBITDA (millions d'euros)	121	95	27 %	8 %
Marge brute d'exploitation (en % du chiffre d'affaires)	18,9 %	18,4 %	50 pb	50 pb
Résultat d'exploitation courant (millions d'euros)	83	65	28 %	8 %

L'Asie a bénéficié de la bonne orientation générale des marchés. Dans cette région, notre chiffre d'affaires a suivi une progression de 24 % par rapport à l'année passée, soutenu par l'effet positif des variations de change, la plupart des devises de la région s'étant appréciées par rapport à l'euro.

Sur base comparable, le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 5 %, soutenu principalement par le dynamisme de l'activité de construction aux Philippines et par l'augmentation des volumes en Inde.

- **En Inde**, nos volumes de ciment ont crû de 7 %, portés notamment par la montée en puissance de notre usine au Rajasthan.
- **En Malaisie**, le marché de la construction a bénéficié d'une orientation positive. Nos ventes de ciment ont progressé de 5 %. Notre activité de béton prêt à l'emploi a également bénéficié d'une augmentation des volumes.
- **Aux Philippines**, les volumes vendus ont été portés par un marché de la construction vigoureux. Nos volumes de ciment ont ainsi progressé de 13 % sur le trimestre, mais les prix moyens ont été moins élevés que ceux du premier trimestre 2014, du fait de la baisse observée au second semestre 2014.
- **En Corée du Sud**, nos ventes de ciment domestiques se sont inscrites en hausse de 6 %, reflétant une amélioration des volumes et des prix.
- **En Indonésie**, le marché de la construction a suivi une orientation atone en raison de précipitations importantes, des retards dans certains projets d'infrastructures et d'un ralentissement du secteur résidentiel. Dans ce contexte, nos ventes de ciment se sont contractées de 10 % par rapport à l'année passée.

L'EBITDA s'est inscrit en hausse de 8 % à périmètre et taux de change constants, soutenu par les initiatives internes et avec une contribution positive de l'ensemble des pays de cette région.

Autres rubriques du compte de résultat

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de notre résultat d'exploitation et du résultat net aux 31 mars 2015 et 2014 :

(en million d'euros)	1 ^{er} Trimestre		Variation
	2015	2014	%
EBITDA	403	343	17 %
Amortissements	(198)	(197)	1%
Résultat d'exploitation courant	205	146	40 %
Plus (moins) values de cession	2	26	
Autres produits (charges) d'exploitation	(108)	(30)	
Résultat d'exploitation	99	142	-30 %
Produits (frais) financiers nets	(190)	(232)	-18 %
Quote-part dans les résultats des co entreprises et des entreprises associées	(8)	(11)	
Résultat avant impôts	(99)	(101)	
Impôts	23	(4)	
Résultat net	(76)	(105)	
Dont part attribuable aux :			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	(96)	(135)	29 %
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	20	30	-33 %

Le montant des amortissements, à 198 millions d'euros, est resté stable par rapport au premier trimestre 2014. L'effet des variations de change a en effet compensé l'impact des cessions réalisées en 2014.

Les plus-values de cession se sont élevées à 2 millions d'euros au premier trimestre 2015 contre 26 millions d'euros en 2014. Aucune cession significative n'a en effet été finalisée sur le trimestre, alors qu'en 2014, la cession d'actifs granulats aux Etats-Unis (Maryland) avait généré un gain avant impôts de 33 millions d'euros.

Les autres charges d'exploitation se sont élevées à 108 millions d'euros au premier trimestre 2015 contre 30 millions d'euros en 2014. En 2015, nous avons comptabilisé 38 millions d'euros de charges liées au projet de fusion Lafarge/Holcim, 26 millions de dépréciations d'actifs et 7 millions de coûts associés dans le contexte de la mise sous cocon de notre cimenterie en Slovénie et 37 millions d'euros de coûts de restructuration et autres coûts non-opérationnels. Au premier trimestre de 2014, nous avons comptabilisé 24 millions d'euros de coûts de restructurations et autres coûts non-opérationnels, ainsi que 6 millions d'euros de dépréciations d'actifs.

Malgré un EBITDA en progression de 60 millions d'euros, **le résultat d'exploitation** a baissé de 43 millions d'euros et s'est établi à 99 millions d'euros, sous l'effet combiné de gains de cession avant impôts moins élevés que l'an passé et de 71 millions d'euros de charges non récurrentes liées à la fusion et à la mise sous cocon de notre cimenterie en Slovénie.

Les frais financiers nets, qui comprennent les charges financières au titre de la dette nette, les résultats de change et les autres produits et charges financiers, sont ressortis à 190 millions d'euros contre 232 millions d'euros au premier trimestre 2014, en baisse de 18 %.

Les charges financières au titre de la dette nette se sont établies à 174 millions d'euros, en baisse de 8 % par rapport à l'an passé, sous l'effet de la réduction de l'endettement net. Le taux d'intérêt moyen de la dette brute s'est établi à 6,5 % au premier trimestre 2015, contre 6,6 % en 2014.

Les variations de change ont généré un gain de 19 millions d'euros au premier trimestre 2015 (perte de 2 millions d'euros en 2014).

Les autres charges financières ont été réduites de 5 millions d'euros, et se sont établies à 35 millions d'euros sur le premier trimestre 2015. Elles incluent principalement des commissions bancaires et les intérêts nets liés aux plans de retraites.

La quote-part dans le résultat des co entreprises et des entreprises associées a représenté une perte nette de 8 millions d'euros au premier trimestre 2015, contre 11 millions d'euros en 2014. L'amélioration de la contribution des co entreprises et des entreprises associées en Europe de l'Ouest a en effet plus que compensé l'effet de la contraction des ventes en Chine.

Sur la base d'un résultat avant impôts représentant une perte de 99 millions d'euros, **un produit d'impôts** de 23 millions d'euros été comptabilisé, avec un taux d'impôts projeté de 34 %. Le taux d'impôt effectif est affecté par la dépréciation de notre cimenterie en Slovaquie. En 2014, la charge d'impôt avait été affectée par un impact non-récurrent non-cash de 38 millions d'euros lié à la cession de nos actifs granulats dans le Maryland.

Le résultat net part du Groupe¹ est ressorti en perte à 96 millions d'euros au premier trimestre 2015 contre une perte de 135 millions d'euros au premier trimestre 2014. La perte du premier trimestre liée à la saisonnalité de notre activité a été réduite de façon significative. En effet, l'impact combiné d'une performance opérationnelle solide (résultat d'exploitation courant en hausse de 59 millions d'euros) et de frais financiers nets en baisse (réduction de 42 millions d'euros) a plus que compensé l'effet non-récurrent des 38 millions d'euros de coûts de fusion et des 33 millions d'euros de charges liées à la mise sous cocon de notre usine en Slovaquie.

La contribution des participations minoritaires s'est inscrite en retrait, à 20 millions d'euros contre 30 millions d'euros au premier trimestre 2014, principalement sous l'effet combiné de la baisse du pourcentage d'intérêts minoritaires dans Lafarge Africa et de la part des minoritaires dans les pertes liées à la mise sous cocon de notre cimenterie en Slovaquie.

Le résultat par action s'est établi à (0,33) euro au premier trimestre 2015 contre (0,47) euro en 2014, traduisant la progression du résultat net part du Groupe, le nombre de titres moyen étant resté quasiment stable.

Flux de trésorerie

Les flux nets de trésorerie utilisés par les opérations se sont établis à 82 millions d'euros au premier trimestre 2015 (69 millions d'euros au 31 mars 2014).

L'amélioration de l'EBITDA a permis une solide progression de la marge brute d'autofinancement de 55 millions d'euros en excluant les coûts engagés dans le cadre du projet de fusion. Nos actions visant à optimiser le besoin en fonds de roulement strict² ont limité l'augmentation normale du besoin en fonds de roulement liée au caractère saisonnier de nos activités au cours du trimestre. Toutefois, le niveau élevé particulièrement des ventes en mars 2015 par rapport à celui de mars 2014 a entraîné une progression plus importante des créances clients en fin de trimestre, ce qui a pesé sur l'évolution du besoin en fonds de roulement. Par ailleurs, des stocks ont été constitués en amont de la saison haute dans certains pays, notamment en Egypte et en Algérie.

¹ Le résultat net de l'ensemble consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère

² Besoin en fonds de roulement strict : clients et stocks et travaux en cours, après déduction du poste fournisseurs

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont représenté une sortie de trésorerie nette de 163 millions d'euros (contre 68 millions d'euros de trésorerie générée au premier trimestre 2014).

Les investissements de maintien ont été quasiment stables par rapport à 2014, à 59 millions d'euros sur le trimestre.

Les investissements de développement ainsi que les acquisitions se sont élevés à 235 millions d'euros et sont liés aux projets de nouvelles cimenteries en Amérique du Nord (Exshaw au Canada et Ravena aux Etats-Unis) et en Algérie (Biskra), ainsi qu'à différents projets de dégoullottage, notamment en Afrique Sub-Saharienne. Les acquisitions comprennent principalement le rachat pour 45 millions d'euros d'une participation additionnelle dans une entreprise associée au Nigéria (Unicem).

Les cessions ont permis de réduire l'endettement net du Groupe de 37 millions d'euros sur le trimestre. 0,2 milliard d'euros ont été reçus en avril 2015 au titre de la cession de nos activités au Pakistan et contribueront à la réduction de la dette. Au premier trimestre 2014, les désinvestissements avaient permis de réduire la dette nette de 348 millions d'euros, avec la cession de carrières de granulats dans le Maryland (Etats-Unis) et la cession de notre participation de 20 % dans Siniat (activité plâtre en Europe et en Amérique latine).

Etat de la situation financière consolidée

Au 31 mars 2015, les capitaux propres du Groupe se sont élevés à 18 486 millions d'euros (17 289 millions d'euros au 31 décembre 2014) **et l'endettement net à 9 803 millions d'euros** (9 310 millions d'euros au 31 décembre 2014).

La hausse des capitaux propres est principalement liée à l'impact de la conversion en euro, sans contrepartie de trésorerie, des actifs nets de nos filiales étrangères, compte tenu de l'appréciation des devises dans plusieurs des pays où nous sommes présents par rapport à l'euro entre le 31 décembre 2014 et le 31 mars 2015 (1,3 milliard d'euros).

A 9,8 milliards d'euros, l'endettement net a été affecté par l'augmentation traditionnelle de notre besoin en fonds de roulement liée à la saisonnalité de nos opérations et amplifiée par une forte croissance des ventes réalisées en mars ainsi que par l'effet négatif des effets de change de 184 millions d'euros, comparé au niveau de l'endettement net de fin d'année. 0,2 milliard d'euros de cash reçus au titre des cessions sécurisées en 2014 ont été reçus en avril 2015 (Pakistan) et viendront en réduction de la dette.

Perspectives

Pour l'année 2015, le Groupe attend une croissance globale de la demande de ciment comprise entre 2 % et 5 % sur ses marchés par rapport à 2014, essentiellement soutenue par la croissance sur les marchés émergents.

L'inflation des coûts devrait se maintenir mais à un rythme plus modéré qu'en 2014, compte tenu de l'évolution des prix du pétrole. Ceci devrait se traduire par des prix globalement en hausse. Le Groupe devrait également bénéficier de taux de change plus favorables.

Le Groupe confirme son objectif de réaliser au minimum 1,1 milliard d'euros d'EBITDA additionnel en 2015-2016, grâce à ses mesures de réduction des coûts et d'innovation. Ceci représente un objectif d'au moins 550 millions d'euros par an.

Dans ce contexte, le Groupe attend une croissance significative de ses résultats et prévoit un EBITDA entre 3 milliards et 3,2 milliards d'euros en 2015, hors effets du projet de fusion avec Holcim.

Les investissements seront limités à 1,1 milliard d'euros en 2015.

La dette nette devrait être réduite dans un intervalle de 8,5 à 9 milliards d'euros en fin d'année.

Projet de fusion entre égaux pour créer LafargeHolcim

Lafarge et Holcim ont annoncé le 7 avril 2014 leur intention de rapprocher les deux sociétés dans le cadre d'une fusion entre égaux, pour donner naissance à LafargeHolcim, un groupe à la pointe de l'innovation et à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction, présent dans 90 pays et disposant d'un fort potentiel de création de valeur pour toutes ses parties prenantes.

Depuis, les deux groupes ont fait les annonces suivantes :

- Le 28 octobre 2014, Lafarge et Holcim ont annoncé avoir formellement notifié auprès des autorités de la concurrence dans tous les pays où cela était nécessaire. Le 15 décembre 2014, les deux groupes ont obtenu l'autorisation de l'Union européenne sur leur projet de fusion.
- Le 23 décembre 2014, Lafarge et Holcim ont dévoilé la composition du Comité exécutif qui dirigera le futur groupe, une fois le projet de fusion finalisé.
- Le 2 février 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé être entrés en négociations exclusives avec CRH sur la base d'un engagement ferme pour céder un certain nombre d'actifs.
- Le 20 mars 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé avoir conclu un accord révisant certains termes du projet de fusion entre égaux des deux sociétés, dont :
 - Une nouvelle parité d'échange ;
 - Wolfgang Reitzle et Bruno Lafont seront Coprésidents non exécutifs du conseil d'administration ;
 - Un nouveau Directeur général du futur groupe sera proposé par le conseil d'administration de Lafarge et accepté par le conseil de Holcim.
- Le 9 avril 2015, en application des termes révisés de leur projet de fusion, Lafarge et Holcim ont nommé Eric Olsen, Directeur général adjoint Opérations de Lafarge, futur CEO de LafargeHolcim.
- Le 14 avril 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé la nomination du futur conseil d'administration de LafargeHolcim.
- En avril 2015, les deux groupes ont annoncé la cession d'un ensemble d'actifs en Inde et aux Etats-Unis et que la Commission européenne avait approuvé CRH comme acquéreur de leurs actifs devant être cédés dans l'Union européenne.

Plus d'informations sur les prochaines étapes du projet sont disponibles sur le site internet de Lafarge.

Ce projet de fusion devrait être finalisé en juillet 2015. Des informations complémentaires sur l'avancement du projet seront communiquées en temps utile.

2. Comptes consolidés intermédiaires condensés

Compte de résultat consolidé

	3 mois		31 décembre
	2015	2014	2014
<i>(millions d'euros, sauf indication contraire)</i>			
Produits des activités ordinaires	2 779	2 633	12 843
Coût des biens vendus	(2 293)	(2 208)	(9 838)
Frais administratifs et commerciaux	(281)	(279)	(1 124)
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	205	146	1 881
Plus- (moins-) values de cession	2	26	292
Autres produits (charges) d'exploitation	(108)	(30)	(713)
Résultat d'exploitation	99	142	1 460
Charges financières	(259)	(263)	(1 034)
Produits financiers	69	31	164
Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées	(8)	(11)	69
Résultat avant impôts	(99)	(101)	659
Impôts	23	(4)	(385)
Résultat net	(76)	(105)	274
<i>Dont part attribuable aux:</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	(96)	(135)	143
- Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	20	30	131
Résultats nets par action (euros)			
Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe			
-résultat par action de base	(0,33)	(0,47)	0,50
-résultat par action dilué	(0,33)	(0,47)	0,49
Nombre moyen d'actions (milliers)	287 553	287 359	287 419

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Etat du résultat global consolidé

(millions d'euros)	3 mois		31 décembre
	2015	2014	2014
Résultat net	(76)	(105)	274
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains et pertes actuariels	78	(109)	(63)
Impôts sur les éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	(14)	28	47
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	64	(81)	(16)
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat			
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	8
Couverture des flux de trésorerie	(1)	(3)	(13)
Ecarts de conversion	1 266	(75)	1 193
Impôts sur les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	1	-	3
Total des éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	1 266	(78)	1 191
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NETS D'IMPÔTS	1 330	(159)	1 175
<i>dont quote-part du résultat global des coentreprises et entreprises associées, net d'impôt</i>	228	(3)	216
RÉSULTAT GLOBAL	1 254	(264)	1 449
<i>Dont part attribuable aux:</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	1 121	(288)	1 218
- Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	133	24	231

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Gains et pertes actuariels

L'évolution de la position nette du Groupe sur ses engagements de retraite conduit à reconnaître 78 millions d'euros de gains actuariels sur les 3 premiers mois de 2015 en capitaux propres (soit 64 millions d'euros nets d'impôts), liés principalement aux régimes de retraite à prestations définies au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Canada. Les gains actuariels sont liés aux actifs de régime principalement au Royaume-Uni et sont partialement compensés par l'effet de la diminution des taux d'actualisation dans les principaux pays.

Ecarts de conversion

La variation des écarts de conversion entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 mars 2015 (taux de clôture) comprend 735 millions d'euros au titre de l'appréciation du dollar américain, du dinar irakien, de la livre égyptienne et du peso philippin par rapport à l'euro.

Etat de la situation financière consolidée

(millions d'euros)

	Au 31 mars		Au 31 décembre
	2015	2014	2014
ACTIF			
ACTIF NON COURANT	30 553	28 248	28 933
Goodwill	12 026	10 984	11 360
Immobilisations incorporelles	374	361	349
Immobilisations corporelles	12 659	11 864	12 052
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	3 228	3 021	3 056
Autres actifs financiers	742	761	739
Instruments dérivés	51	21	50
Impôts différés	1 438	1 217	1 292
Autres débiteurs	35	19	35
ACTIF COURANT	6 099	6 649	5 871
Stocks	1 643	1 458	1 476
Clients	1 614	1 518	1 597
Autres débiteurs	788	661	714
Instruments dérivés	115	39	123
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 939	2 973	1 961
TOTAL ACTIF	36 652	34 897	34 804
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Capital	1 151	1 150	1 150
Primes	9 734	9 713	9 730
Actions propres	(4)	(5)	(4)
Réserves et résultat consolidés	6 539	6 712	6 655
Autres réserves	(820)	(969)	(884)
Ecart de conversion	(41)	(2 357)	(1 194)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	16 559	14 244	15 453
Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	1 927	1 743	1 836
CAPITAUX PROPRES	18 486	15 987	17 289
PASSIF NON COURANT	12 000	13 258	12 099
Impôts différés	891	757	847
Provision avantages du personnel	1 346	1 331	1 304
Provisions	551	520	515
Passifs financiers	9 140	10 580	9 371
Instruments dérivés	7	1	2
Autres créditeurs	65	69	60
PASSIF COURANT	6 166	5 652	5 416
Provision avantages du personnel	98	120	94
Provisions	88	87	75
Fournisseurs	1 943	1 778	1 897
Autres créditeurs	1 130	1 168	1 173
Impôts à payer	146	96	106
Passifs financiers (y compris part court terme de la dette long terme)	2 686	2 385	2 045
Instruments dérivés	75	18	26
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	36 652	34 897	34 804

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(millions d'euros)	3 mois		31 décembre
	2015	2014	2014
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net	(76)	(105)	274
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations, des impôts et des frais financiers:</i>			
Amortissements des immobilisations	198	197	840
Pertes de valeur des actifs	27	6	428
Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées	8	11	(69)
(Plus) et moins - valeur de cession	(2)	(26)	(292)
(Produits) charges financiers	190	232	870
Impôts	(23)	4	385
Autres, nets (y compris dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)	14	(16)	(76)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers (voir analyse ci-dessous)	(204)	(154)	(92)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations avant impôts et frais financiers	132	149	2 268
Intérêts reçus (payés)	(147)	(142)	(877)
Impôts payés	(67)	(76)	(443)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(82)	(69)	948
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Investissements industriels	(235)	(192)	(861)
Acquisitions de titres de filiales ⁽¹⁾	3	(23)	(76)
Investissement dans les coentreprises et les entreprises associées	(47)	-	(10)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente	-	(2)	(15)
Cessions d'actifs ⁽²⁾	37	348	1 084
(Augmentation) diminution nette des prêts et autres débiteurs	79	(63)	(87)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(163)	68	35
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variations de capital - propriétaires de la société mère	-	1	8
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	-	-	-
Acquisitions de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales	(13)	-	(13)
Cessions de parts d'intérêts sans perte de contrôle des filiales	-	-	21
(Augmentation) diminution des actions propres	-	(14)	(14)
Dividendes versés	-	-	(289)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	(10)	(11)	(147)
Augmentation des passifs financiers à plus d'un an	86	28	612
Remboursement des passifs financiers à plus d'un an	(41)	(44)	(2 632)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	124	(44)	58
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	146	(84)	(2 396)

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

	3 mois		31 décembre
	2015	2014	2014
<i>(millions d'euros)</i>			
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(99)	(85)	(1 413)
Incidence des variations des cours des monnaies étrangères sur la trésorerie et autres incidences non monétaires	77	(53)	263
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice/période	1 961	3 111	3 111
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice/période	1 939	2 973	1 961
⁽¹⁾ Dont trésorerie des entreprises acquises	3	2	3
⁽²⁾ Dont trésorerie des entreprises cédées	(1)	-	(16)
Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement	(204)	(154)	(92)
(Augmentation) diminution des stocks	(95)	(47)	(32)
(Augmentation) diminution des clients	54	18	(22)
(Augmentation) diminution des autres débiteurs - hors créances fiscales et frais financiers à recevoir	(14)	(27)	(35)
Augmentation (diminution) des fournisseurs	(58)	(42)	(2)
Augmentation (diminution) des autres créditeurs - hors dettes fiscales et frais financiers à payer	(91)	(56)	(1)

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Etat des variations des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	dont : Actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Autres réserves	Ecart de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	(en nombre d'actions)		(millions d'euros)								
Solde 1^{er} janvier 2014	287 365 397	17 935	1 149	9 712	(1)	6 868	(885)	(2 288)	14 555	1 730	16 285
Résultat net						(135)			(135)	30	(105)
Autres éléments du résultat global net d'impôts							(84)	(69)	(153)	(6)	(159)
Résultat global						(135)	(84)	(69)	(288)	24	(264)
Dividendes									-	(21)	(21)
Augmentation de capital	42 815		1						1	-	1
Paiements fondés sur des actions				1					1	-	1
Actions propres		63 250			(4)	(10)			(14)	-	(14)
Variation de parts d'intérêts sans prise/perde de contrôle des filiales						(9)			(9)	8	(1)
Autres mouvements						(2)			(2)	2	-
Solde au 31 mars 2014	287 408 212	81 185	1 150	9 713	(5)	6 712	(969)	(2 357)	14 244	1 743	15 987
Solde 1^{er} janvier 2015	287 541 684	70 538	1 150	9 730	(4)	6 655	(884)	(1 194)	15 453	1 836	17 289
Résultat net						(96)			(96)	20	(76)
Autres éléments du résultat global net d'impôts							64	1 153	1 217	113	1 330
Résultat global						(96)	64	1 153	1 121	133	1 254
Dividendes									-	(10)	(10)
Augmentation de capital	376 188		1			(1)			-	-	-
Paiements fondés sur des actions				4					4	-	4
Actions propres									-	-	-
Variation de parts d'intérêts sans prise/perde de contrôle des filiales						(19)			(19)	(32)	(51)
Autres mouvements									-	-	-
Solde au 31 mars 2015	287 917 872	70 538	1 151	9 734	(4)	6 539	(820)	(41)	16 559	1 927	18 486

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires condensés

Note 1. Description de l'activité

Lafarge S.A. est une société anonyme de droit français. Son nom commercial est "Lafarge". La Société a été créée en 1884 sous le nom de "J. et A. Pavin de Lafarge". Les statuts actuels de la Société fixent sa durée jusqu'au 31 décembre 2066, sous réserve d'une nouvelle prorogation. Le siège social est situé au 61, rue des Belles Feuilles, BP 40, 75782 Paris Cedex 16, France. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542105572 RCS Paris.

Le Groupe est organisé par pays (voir Note 4).

Les actions Lafarge se négocient sur la Bourse de Paris depuis 1923. Le titre Lafarge fait partie du CAC 40 (et ce depuis l'origine de cet indice) et du CAC All-Tradable (ex indice SBF 250).

Les termes "Lafarge S.A." et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit français (hors filiales consolidées). Les termes "Groupe" ou "Lafarge" font référence à l'ensemble économique composé de la société Lafarge S.A. et des entités comprises dans la consolidation.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Ces comptes consolidés intermédiaires condensés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 avril 2015.

Note 2. Synthèse des principales règles et méthodes comptables

2.1 Comptes consolidés intermédiaires condensés

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe Lafarge au 31 mars 2015 ont été préparés en conformité avec IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2015 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentés dans la Note 2 des comptes consolidés du Document de Référence 2014, à l'exception des points présentés au paragraphe 2.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS ci-dessous.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- La charge d'impôt de la période résulte de l'estimation d'un taux effectif Groupe annuel qui est appliqué au résultat avant impôt (hors quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées) de la période hors éléments exceptionnels significatifs. Les éventuels éléments exceptionnels de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle (par exemple : taxation spécifique appliquée aux plus-values) ;
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions et des avantages au personnel correspondent au prorata des charges estimées de l'année. Pour les pays dont les engagements en matière de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi et actifs afférents sont les plus significatifs (notamment : Etats-Unis, Canada et Royaume-Uni), l'évaluation actuarielle est mise à jour à fin mars afin d'ajuster le cas échéant le montant de la « provision avantages au personnel » reconnu dans l'état de la situation financière consolidée intermédiaire. Pour les autres pays, les calculs actuariels sont réalisés annuellement et la provision est évaluée en période intermédiaire sur la base des calculs prévisionnels réalisés à la fin de l'année précédente.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à une revue au 31 mars 2015 des indices de pertes de valeur relatifs aux goodwill alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT dont les analyses de sensibilité des valeurs recouvrables ont été présentées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014. Cette revue a permis de confirmer l'absence de perte de valeur au 31 mars 2015.

2.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

Les nouvelles normes et interprétations publiées au 31 décembre 2014 et applicables à compter du 1^{er} janvier 2015, listées dans la Note 2.27 – Normes et interprétations publiées à la date de clôture mais non encore entrées en vigueur, de l'annexe aux comptes consolidés du Document de Référence 2014 (page F26) n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe au 31 mars 2015.

Application de normes par anticipation

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2015.

2.3 Saisonnalité

La demande dans les activités du ciment, des granulats et du béton est saisonnière, les conditions météorologiques affectant directement le niveau d'activité du secteur de la construction. Ainsi, la consommation des produits du Groupe diminue pendant les périodes hivernales des pays tempérés ou de fortes précipitations dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres sur les marchés d'Europe et d'Amérique du Nord du fait de la saison hivernale, tandis que la saison estivale contribue à une augmentation de l'activité lors des deuxième et troisième trimestres.

Note 3. Principaux événements de la période

3.1 Projet de fusion entre Lafarge et Holcim

Le 7 avril 2014, Lafarge et Holcim ont annoncé un projet visant à rapprocher les deux sociétés dans le cadre d'une fusion entre égaux pour créer LafargeHolcim, un groupe à l'avant-garde de l'industrie des matériaux de construction. Ce projet a été approuvé par les Conseils d'administration des deux sociétés et a reçu le plein soutien de leurs actionnaires de référence.

Le 20 mars 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé avoir conclu un accord sur les termes révisés du projet de fusion entre égaux des deux sociétés. Lafarge et Holcim ont notamment convenu d'une nouvelle parité d'échange et du versement d'un dividende payable en actions après la finalisation de la fusion sous réserve de l'approbation des actionnaires.

LafargeHolcim serait une société cotée sur Euronext Paris et sur le SIX à Zurich et serait une société de droit suisse domiciliée en Suisse. Cette fusion serait structurée comme une offre publique d'échange initiée par Holcim sur les actions de Lafarge. Le Conseil d'administration de LafargeHolcim serait composé d'un nombre égal d'administrateurs venant de Lafarge et de Holcim. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de Lafarge www.lafarge.com.

Le rapprochement proposé est entre autres conditionné à l'approbation des actionnaires de Holcim, à l'apport dans le cadre de l'offre d'échange par les actionnaires Lafarge d'au moins 2/3 des actions ou des droits de vote de Lafarge sur une base totalement diluée et à l'obtention des différentes autorisations notamment réglementaires et autres approbations et consultations d'usage. D'ici la finalisation de l'opération, les deux sociétés poursuivront leurs activités de manière autonome.

Dans le contexte du projet de fusion, Lafarge et Holcim ont proposé des cessions d'actifs :

- Le 24 avril 2015, Lafarge et Holcim ont reçu l'approbation par la commission européenne de CRH comme acquéreur des actifs devant être cédés dans l'Union européenne. La liste des actifs devant être cédés à CRH comprend des activités en Europe, au Brésil et aux Philippines. Les impacts comptables attendus de cette transaction ont été présentés dans Note 3.1.1 – *Cession d'actifs conditionnée à la réalisation de la fusion* de l'annexe aux comptes consolidés du Document de Référence 2014 (page F27) ;
- Le 17 avril 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé le détail des actifs qu'ils proposent de désinvestir aux Etats-Unis qui incluent, pour Lafarge, la cimenterie de Davenport dans l'Iowa d'une capacité de 1,1 millions de tonnes, ainsi que 7 terminaux le long du Mississippi. Ces actifs seront cédés à Summit Materials (« Summit ») pour un montant total de 450 millions de dollars américains (équivalent à 420 millions d'euros) auquel s'ajoute le terminal cimentier de Summit à Bettendorf, dans l'Iowa. Ces désinvestissements sont conditionnés à l'approbation de la Federal Trade Commission (FTC) ;
- Le 1^{er} avril 2015, Lafarge et Holcim ont annoncé la cession d'un ensemble d'actifs convenu avec la Commission de la concurrence indienne (CCI), qui comprend 1 cimenterie et 1 station de broyage de Lafarge situées dans l'Est de l'Inde (représentant une capacité annuelle de production de ciment d'environ 5 millions de tonnes).

Ces désinvestissements restent conditionnés à la finalisation du projet de fusion entre Holcim et Lafarge.

Le processus de cession se déroulera dans le respect des conditions d'information et de consultation en vigueur et dans le cadre d'un dialogue permanent avec les instances de représentation du personnel.

Le Groupe considère que les critères pour l'application d'IFRS 5 pour les actifs devant être cédés ne sont pas remplis au 31 mars 2015.

Le 3 mars 2015, le Groupe a annoncé la signature d'un accord pour acquérir la participation de 45% détenue par SOCAM Development Limited dans Lafarge Shui On Cement en Chine, pour un montant de 2 553 millions de HK\$ (soit environ 294 millions d'euros). Cette opération est soumise à la finalisation du projet de fusion avec Holcim.

Comme présenté dans la Note 3.1.2 – *Clauses de changement de contrôle et de non-concurrence*, de l'annexe aux comptes consolidés du Document de Référence 2014 (page F28), le projet de fusion avec Holcim pourra déclencher la mise en œuvre de clauses de changement de contrôle et de non concurrence, et en fonction des réglementations locales des offres publiques de rachat obligatoire des participations minoritaires de certaines filiales cotées du Groupe. Le Groupe a engagé ou engagera des discussions/négociations avec les parties et autorités de marché concernées afin de trouver des solutions appropriées.

Au 31 mars 2015, des coûts d'un montant de 38 millions d'euros ont été comptabilisés dans le cadre du projet de fusion entre Lafarge et Holcim dans le compte de résultat sur la ligne « Autres produits (charges) d'exploitation ».

3.2 Suivi de la situation en Syrie

En Syrie, notre usine située dans la région d'Alep a été libérée. Le Groupe reste fermement engagé à redémarrer ses opérations en Syrie dès que la situation le permettra.

Note 4. Information sectorielle

Le Groupe est organisé par pays. Les pays ou groupes de pays sont les secteurs opérationnels du Groupe. Six régions sont présentées, correspondant à des regroupements de pays ou groupes de pays (sauf l'Amérique du Nord qui est un secteur opérationnel) :

- Europe occidentale
- Amérique du Nord
- Europe Centrale et de l'Est
- Moyen-Orient et Afrique
- Amérique latine
- Asie

L'information sectorielle ci-après pour chaque secteur présenté est conforme à celle présentée au Président-directeur général³ aux fins de prises de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Chaque secteur opérationnel tire ses revenus des produits suivants :

- Une large gamme de ciments et liants hydrauliques adaptés aux besoins du secteur de la construction ;
- Les granulats et béton ;
- Les autres produits : principalement le plâtre.

La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

- du chiffre d'affaires par origine ;
- du résultat brut d'exploitation (EBITDA), défini comme le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres, avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels ;
- du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres ; et
- des capitaux investis, définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des coentreprises et entreprises associées et du besoin en fonds de roulement.

La performance en matière de financement et de trésorerie (incluant l'incidence des charges et produits financiers), et la fiscalité sur le résultat, sont suivies au niveau du Groupe, et ne sont pas allouées aux secteurs.

Les principes comptables utilisés pour les indicateurs de l'information sectorielle sont conformes à ceux appliqués aux comptes consolidés (tels que décrits en Note 2).

Les ventes et transferts entre les secteurs opérationnels sont réalisés au prix du marché.

³ Principal Décideur Opérationnel

a) Information par secteur

31 mars 2015 (millions d'euros)	Europe Occidentale	Amérique du Nord	Europe Centrale et de l'Est	Moyen Orient et Afrique	Amérique latine	Asie	Total
COMPTE DE RÉSULTAT							
Produits des activités ordinaires	479	435	158	1 004	120	662	
Moins : intersecteur	(22)	-	(2)	(32)	-	(23)	
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES EXTERNES	457	435	156	972	120	639	2 779
EBITDA	57	(44)	(10)	259	20	121	403
Dotation aux amortissements des immobilisations	(30)	(35)	(20)	(68)	(7)	(38)	(198)
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	27	(79)	(30)	191	13	83	205
Plus- (moins-) values de cession	(5)	-	(4)	11	-	-	2
Autres produits (charges) d'exploitation	(58)	1	(34)	(13)	(3)	(1)	(108)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	-	-	(26)	(1)	-	-	(27)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(36)	(78)	(68)	189	10	82	99
AUTRES INFORMATIONS							
Investissements industriels	29	89	17	55	13	32	235
Capitaux investis	5 810	5 449	2 374	11 047	824	3 579	29 083
ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE							
Actifs sectoriels	7 040	5 925	2 561	12 295	962	4 326	33 109
<i>Dont participations dans des coentreprises et des entreprises associées</i>	1 827	29	40	907	4	421	3 228
Actifs non alloués ^(a)							3 543
TOTAL ACTIF							36 652
Passifs sectoriels	1 662	1 520	239	1 114	134	698	5 367
Passifs et capitaux propres non alloués ^(b)							31 285
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES							36 652

^(a) Impôts différés actifs, instruments dérivés et trésorerie et équivalents de trésorerie

^(b) Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres

31 mars 2014 (millions d'euros)	Europe Occidentale	Amérique du Nord	Europe Centrale et de l'Est	Moyen Orient et Afrique	Amérique latine	Asie	Total
COMPTE DE RÉSULTAT							
Produits des activités ordinaires	529	375	175	913	173	537	
Moins : intersecteur	(26)	1	(2)	(20)	-	(22)	
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES EXTERNES	503	376	173	893	173	515	2 633
EBITDA	39	(62)	(17)	250	38	95	343
Dotation aux amortissements des immobilisations	(43)	(32)	(21)	(64)	(7)	(30)	(197)
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	(4)	(94)	(38)	186	31	65	146
Plus- (moins-) values de cession	-	33	(2)	-	(5)	-	26
Autres produits (charges) d'exploitation	(10)	(2)	(6)	(7)	(2)	(3)	(30)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	(1)	-	(3)	-	-	(2)	(6)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(14)	(63)	(46)	179	24	62	142
AUTRES INFORMATIONS							
Investissements industriels	31	42	41	29	18	31	192
Capitaux investis	5 366	4 377	2 640	10 198	1 234	2 961	26 775
ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE							
Actifs sectoriels	6 602	4 793	2 823	11 236	1 427	3 766	30 647
<i>Dont participations dans des coentreprises et des entreprises associées</i>	1 551 ^(a)	24	43	828	202	373	3 021
Actifs non alloués ^(b)							4 250
TOTAL ACTIF							34 897
Passifs sectoriels	1 980	1 194	230	1 010	192	563	5 169
Passifs et capitaux propres non alloués ^(c)							29 728
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES							34 897

^(a) Dont goodwill résultant de la création de la coentreprise Lafarge Tarmac au Royaume-Uni le 7 janvier 2013 finalisé pour un montant de 545 millions d'euros

^(b) Impôts différés actifs, instruments dérivés et trésorerie et équivalents de trésorerie

^(c) Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres

31 décembre 2014 (millions d'euros)	Europe Occidentale	Amérique du Nord	Europe Centrale et de l'Est	Moyen Orient et Afrique	Amérique latine	Asie	Total
COMPTE DE RÉSULTAT							
Produits des activités ordinaires	2 207	3 008	1 077	3 813	712	2 320	
Moins : intersecteur	(98)	-	(10)	(102)	-	(84)	
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES EXTERNES	2 109	3 008	1 067	3 711	712	2 236	12 843
EBITDA	291	578^(a)	226	1 043	150	433	2 721
Dotation aux amortissements des immobilisations	(187)	(137)	(91)	(265)	(31)	(129)	(840)
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	104	441	135	778	119	304	1 881
Plus- (moins-) valeurs de cession	11	49	47	(3)	179	9	292
Autres produits (charges) d'exploitation	(181)	(31)	(39)	(296)	(24)	(142)	(713)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(17)</i>	<i>(11)</i>	<i>(29)</i>	<i>(246)</i>	<i>(2)</i>	<i>(123)</i>	<i>(428)</i>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(66)	459	143	479	274	171	1 460
AUTRES INFORMATIONS							
Investissements industriels	128	202	136	153	88	154	861
Capitaux investis	5 692	4 881	2 286	10 539	832	3 173	27 403
ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE							
Actifs sectoriels	6 908	5 441	2 479	11 651	991	3 908	31 378
<i>Dont participations dans des coentreprises et des entreprises associées</i>	<i>1 700</i>	<i>30</i>	<i>41</i>	<i>884</i>	<i>3</i>	<i>398</i>	<i>3 056</i>
Actifs non alloués ^(b)							3 426
TOTAL ACTIF							34 804
Passifs sectoriels	1 646	1 502	240	1 036	157	643	5 224
Passifs et capitaux propres non alloués ^(c)							29 580
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES							34 804

^(a) Incluant un gain de 28 millions d'euros suite à un changement de plan de retraite aux Etats-Unis

^(b) Impôts différés actifs, instruments dérivés et trésorerie et équivalents de trésorerie

^(c) Impôts différés passifs, passifs financiers, instruments dérivés et capitaux propres

b) Informations par ligne de produit

(en millions d'euros)	Produits des activités ordinaires externes			Produits des activités ordinaires		
	31 mars 2015	31 mars 2014	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 mars 2014	31 décembre 2014
Ciment	1 972	1 854	8 545	2 103	1 983	9 166
Granulats & Béton	786	769	4 253	789	772	4 271
Autres produits	21	10	45	21	10	45
Eliminations				(134)	(132)	(639)
Total	2 779	2 633	12 843	2 779	2 633	12 843

c) Information par pays

(millions d'euros)	31 mars 2015		31 mars 2014		31 décembre 2014	
	Produits des activités ordinaires externes	Actifs non-courants sectoriels *	Produits des activités ordinaires externes	Actifs non-courants sectoriels *	Produits des activités ordinaires externes	Actifs non-courants sectoriels *
Europe occidentale	457	5 839	503	5 523	2 109	5 715
dont :						
France	362	2 300	404	2 223	1 643	2 306
Amérique du Nord	435	5 016	376	4 004	3 008	4 514
dont :						
Etats-Unis **	148	1 327	131	1 047	1 079	1 170
Canada **	287	973	245	778	1 929	914
Europe centrale et de l'est	156	2 266	173	2 493	1 067	2 212
Moyen Orient et Afrique	972	10 868	893	10 086	3 711	10 396
dont :						
Egypte	146	2 460	109	2 115	477	2 305
Algérie	170	3 077	164	2 968	664	2 993
Nigéria	189	1 265	161	1 274	632	1 323
Amérique latine	120	775	173	1 204	712	800
dont :						
Brésil	120	769	140	815	584	831
Asie	639	3 523	515	2 920	2 236	3 180
Total	2 779	28 287	2 633	26 230	12 843	26 817

*Les actifs non-courants sectoriels regroupent le goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles et les participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

**Actifs non courants sectoriels hors goodwill.

Note 5. Résultats par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action pour les périodes closes les 31 mars 2015 et 2014, et pour le 31 décembre 2014 est présenté ci-dessous :

	3 mois		31 décembre
	2015	2014	2014
Numérateur (millions d'euros)			
Résultat net, part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	(96)	(135)	143
Dénominateur (en milliers d'actions)			
Nombre moyen d'actions	287 553	287 359	287 419
Nombre total d'actions potentielles dilutives	1 874	2 095	2 137
Nombre moyen d'actions - dilué	289 427	289 454	289 556
Résultat par action (euros)	(0,33)	(0,47)	0,50
Résultat dilué par action (euros)	(0,33)	(0,47)	0,49

Note 6. Passifs financiers

Les passifs financiers se décomposent comme suit :

	31 mars		31 décembre
	2015	2014	2014
<i>(millions d'euros)</i>			
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	9 134	10 557	9 365
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	6	23	6
Passifs financiers, part à plus d'un an	9 140	10 580	9 371
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	2 686	2 374	2 045
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	-	11	-
Passifs financiers, part à moins d'un an	2 686	2 385	2 045
Total passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires	11 820	12 931	11 410
Total options de vente octroyées aux minoritaires	6	34	6
Total passifs financiers	11 826	12 965	11 416

Les passifs financiers à moins d'un an que le Groupe a la capacité de refinancer en utilisant le financement disponible fourni par les lignes de crédit confirmées à moyen et long terme sont classés dans l'état de la situation financière consolidée en passif non courant dans la rubrique "Passifs financiers" (356 millions d'euros au 31 mars 2015, aucun montant au 31 mars 2014 et 308 millions d'euros au 31 décembre 2014).

La variation nette de ces passifs est une augmentation de 48 millions d'euros au 31 mars 2015 (une diminution de 7 millions d'euros au 31 mars 2014 et une augmentation de 301 millions d'euros au 31 décembre 2014) et est présentée dans le tableau des flux de trésorerie en "Augmentation des passifs financiers à plus d'un an" (en "Remboursement des passifs financiers à plus d'un an" au 31 mars 2014 et "Augmentation des passifs financiers à plus d'un an" au 31 décembre 2014).

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps s'établit au 31 mars 2015 à 6,6% (6,6% au 31 mars 2014 et 6,4 % au 31 décembre 2014).

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut après swaps s'établit à 6,5% pour les 3 premiers mois de 2015, 6,6% pour les 3 premiers mois de 2014 et 6,3% pour l'année 2014.

Programme de cession de créances (titrisation)

Le Groupe dispose de plusieurs programmes de cession de créances commerciales sous forme de titrisation, tels que décrits dans la Note 17 des comptes consolidés du Document de référence 2014.

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales françaises et nord-américaines ont convenu de vendre certaines de leurs créances clients. Ces créances clients cédées sont conservées dans l'état de situation financière et s'élèvent au 31 mars 2015 à 259 millions d'euros (284 millions d'euros au 31 mars 2014 et 335 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Le financement généré par ces programmes de cessions de créances, classé en passifs financiers à moins d'un an, s'élève à 187 millions d'euros au 31 mars 2015 (210 millions d'euros au 31 mars 2014 et 254 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Le programme français fait l'objet de dépôts et parts subordonnés s'élevant à 72 millions d'euros au 31 mars 2015 (74 millions d'euros au 31 mars 2014 et 81 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Informations relatives à la juste valeur des instruments financiers

Les principales catégories d'actifs et de passifs financiers du Groupe sont globalement identiques à celles identifiées dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014. Par ailleurs, les écarts entre les justes valeurs et les valeurs comptables de ces principales catégories d'actifs et de passifs financiers n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2014.

Note 7. Capitaux propres**(a) Dividendes**

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action au titre de l'exercice 2014 proposé à l'Assemblée générale du 7 mai 2015 ainsi que celui voté en 2014 au titre de l'exercice 2013 (payé en juillet 2014).

<i>(en euros, sauf indication contraire)</i>	2014	2013
Dividende total (en millions d'euros)	368 ⁽³⁾	289
Dividende par action	1,27 ⁽¹⁾	1,00
Dividende majoré par action ⁽²⁾	1,39 ⁽¹⁾	1,10

(1) Dividende proposé par le Conseil d'administration du 23 février 2015, sous réserve de l'approbation à l'Assemblée générale. Dans la mesure où ce dividende est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale, il n'a pas été considéré comme une dette dans les états financiers au 31 mars 2015.

(2) Voir la section 6.2.5 (Statuts - Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions) du Document de Référence 2014 pour plus d'informations sur le dividende majoré.

(3) Estimé sur base d'un nombre d'actions donnant droit à dividende de 287 471 146 actions.

(b) Autres éléments du résultat global, nets d'impôts – part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe

L'analyse du mouvement de la période des autres éléments du résultat global, nets d'impôts, pour la part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe, est la suivante :

	Au 1er janvier 2015	Variation de la période	Transfert au compte de résultat	Au 31 mars 2015
Actifs financiers disponibles à la vente	15	-	-	15
<i>Valeur brute</i>	25	-	-	25
<i>Impôt différé</i>	(10)	-	-	(10)
Couverture des flux de trésorerie	(10)	-	-	(10)
<i>Valeur brute</i>	(15)	(1)	-	(16)
<i>Impôt différé</i>	5	1	-	6
Gains et pertes actuariels	(889)	64	-	(825)
<i>Valeur brute</i>	(1 253)	78	-	(1 175)
<i>Impôt différé</i>	364	(14)	-	350
Total Autres réserves	(884)	64		(820)
			-	
Total Ecarts de conversion	(1 194)	1 156	(3)	(41)
Total Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	(2 078)	1 220	(3)	(861)

Note 8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Lafarge est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires et arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Lafarge fait également l'objet de certaines demandes et actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité et dont les plus significatives sont résumées ci-après.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Lafarge du bien-fondé des demandes et du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'état d'avancement des procédures et des arguments de défense de Lafarge, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Concurrence

Allemagne – Ciment : Le 14 avril 2003, l'autorité allemande de la concurrence (le "Bundeskartellamt") annonçait imposer des amendes aux principales sociétés cimentières allemandes, dont notre filiale Lafarge Zement, au titre de pratiques anticoncurrentielles en Allemagne. Suite aux différentes procédures et décisions intervenues depuis lors, dont le jugement final de la Cour Suprême Fédérale en date du 9 avril 2013, le montant net supporté par notre filiale au titre de ce litige s'est élevé à 18,4 millions d'euros.

Dans l'action civile de groupe introduite depuis 2006 en parallèle des procédures ci-dessus désormais closes, des tiers réclament la réparation de dommages résultant de telles pratiques anticoncurrentielles en Allemagne. Le 17 décembre 2013, suite à la procédure, la Cour de première instance ("Landgericht" de Düsseldorf) a rejeté les réclamations et également confirmé sa position selon laquelle ces actions seraient prescrites. Les demandeurs ont interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel ("Oberlandesgericht"). L'audience s'est tenue le 12 novembre 2014. Le 18 février 2015, la Cour d'appel a rejeté l'appel des demandeurs et aucun recours n'a été effectué contre cette décision à l'issue du délai de recours expirant le 26 mars 2015. La décision de la Cour d'appel est désormais définitive et la provision correspondant à ce litige est reprise.

Inde – Ciment : En Inde, une enquête avait été initiée en 2011 à l'encontre des principaux acteurs du marché indien du ciment. Suite à cette enquête, par décision en date du 21 juin 2012, la Commission de la concurrence de l'Inde a condamné les cimentiers pour non-respect des dispositions du "Competition Act, 2002" relatif aux accords anticoncurrentiels. La Commission a condamné 11 cimentiers, dont notre filiale Lafarge India PVT Ltd. La Commission a également condamné l'association professionnelle indienne des cimentiers. La sanction infligée à Lafarge India PVT Ltd est de 4,8 milliards de roupies (71 millions d'euros⁴), sur un montant total de 60 milliards de roupies (892 millions d'euros⁴). Lafarge India PVT Ltd conteste vigoureusement le fondement de cette condamnation et a introduit le 31 août 2012 un recours en appel devant le *Competition Appeal Tribunal* (le "COMPAT"), ainsi qu'une requête visant à surseoir au paiement de l'amende jusqu'à décision finale du COMPAT. Par décision en date du 17 mai 2013, après différentes étapes procédurales, le COMPAT a décidé d'accorder ce sursis provisoire, sous condition du versement d'un dépôt de garantie de 10% du montant de l'amende infligée par la Commission. Lafarge India PVT a déposé la somme correspondante (soit 6,7 millions d'euros) le 24 juin 2013, tout en demandant au Tribunal de rectifier et réduire ce montant suite à une erreur de calcul. Cette requête visant à rectifier le montant du dépôt de garantie sera examinée en même temps que l'appel principal. Les audiences finales sur le fond de l'affaire et la décision finale du COMPAT pourrait intervenir durant le deuxième semestre 2015. Aucune provision n'a été constituée.

Etats-Unis – Canada – Plâtre : À compter de décembre 2012, une série d'actions pour pratiques anticoncurrentielles a été initiée contre l'ensemble des acteurs de l'industrie des plaques de plâtre, y compris Lafarge North America Inc., auprès de cours fédérales situées dans plusieurs villes américaines, dont Philadelphie, Chicago et Charlotte. Ces actions ont depuis été regroupées devant le "Eastern District of Pennsylvania" et les demandeurs ont déposé une plainte groupée. En substance, les demandeurs allèguent de pratiques anticoncurrentielles visant à des augmentations de prix dans les années 2012 et 2013. Les demandeurs n'apportent aucune preuve directe d'accords entre les défendeurs, et s'appuient en grande partie sur des éléments circonstanciels présumés. Deux des défendeurs principaux ont transigé avec les demandeurs.

Par la suite, en septembre 2013, deux nouvelles actions de groupe ont été introduites, respectivement au Québec et dans l'Ontario (cette dernière pour le compte de potentiels plaignants au Canada) contre les membres de l'industrie des plaques de plâtre, dont nos filiales Lafarge Canada Inc. et Lafarge North America Inc. Les demandeurs prétendent que les acteurs du secteur se sont concertés pour augmenter les prix entre septembre 2011 et la date de leur requête. Lafarge Canada Inc. et Lafarge North America Inc. estiment ces poursuites sans fondement et entendent opposer une défense vigoureuse à ces actions. Aucune provision n'a été constituée.

Sur le sujet concurrence, il est par ailleurs mentionné trois enquêtes par des autorités de concurrence qui ne constituent pas des procédures judiciaires et pour lesquelles aucune provision n'est constituée.

Europe – Ciment : En novembre 2008, la Commission européenne a procédé à des inspections sur les sites des principaux cimentiers implantés en Europe, dont Lafarge, sur le fondement de suspicions de pratiques anticoncurrentielles. Par lettre en date du 6 décembre 2010, la Commission a notifié aux parties l'ouverture d'une enquête officielle (sans qu'il s'agisse toutefois d'une notification de griefs), en rappelant qu'à ce stade, elle n'avait pas de preuves concluantes de pratiques anticoncurrentielles. Les infractions présumées qui font l'objet de l'enquête concernent d'éventuelles restrictions de flux commerciaux dans ou à l'entrée de l'Espace Economique Européen, des répartitions de marchés, des coordinations de prix sur les marchés du ciment et les marchés connexes (bétons, granulats). Les pays cités, pour Lafarge, sont au nombre de sept : la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la République Tchèque, la Grèce et l'Autriche. Lafarge a répondu aux différentes demandes d'informations de la Commission. Au cours du troisième trimestre 2012, des représentants de la commission européens ont procédé à des investigations chez les associations professionnelles cimentières française, allemande et européenne. Les prochaines étapes de cette enquête ne sont pas connues et aucune conclusion ne peut être tirée à ce stade.

Grande-Bretagne – Ciment : Le 18 janvier 2012, l'"Office of Fair Trading" ("OFT") a annoncé avoir demandé à la Commission de la Concurrence de la Grande-Bretagne (la "Commission") de mener une enquête sectorielle approfondie sur le marché des granulats, du ciment et du béton ("Industrie") en Grande-Bretagne. La Commission a mené cette enquête sectorielle sur l'approvisionnement des produits visés. Le 21 mai 2013 la Commission a publié un rapport de recherches provisoire (le « Rapport Préliminaire ») alléguant de l'existence d'une combinaison de caractéristiques structurelles et de conduite ("combination of structural and conduct features") pouvant entraîner des effets sur la concurrence dans le marché du ciment en Grande-Bretagne. Le 25 juin 2013, Lafarge Tarmac ("LT") a répondu à ce Rapport Préliminaire contestant vigoureusement les conclusions provisoires et les mesures correctives ("remedies") envisagées. Le 8 octobre 2013, la Commission a publié sa décision provisoire sur les mesures correctives qui prévoit la cession par LT d'une cimenterie, de centrales à béton (si demandé par un acquéreur potentiel) et de deux broyeurs de laitier ("les Mesures de Désinvestissement"), et impose des mesures correctives comportementales relatives notamment à la publication de données sur le marché du ciment et aux lettres de notification de prix. En novembre 2013, LT a répondu à cette décision provisoire sur les mesures correctives. Le 14 janvier 2014, le rapport final de la Commission (le "Rapport final") a été publié, confirmant les Mesures de Désinvestissement (sauf l'obligation pour LT de désinvestir les deux broyeurs de laitier) et les mesures correctives comportementales, et imposant à LT des mesures conservatoires

⁴ Conversion par convention au taux de change de clôture.

pour protéger la valeur des actifs qui seront probablement désinvestis. En mars 2014, LT a contesté les conclusions de la Commission et formé un recours devant le "Competition Appeal Tribunal" ("CAT").

Le 16 décembre 2014, la Commission a approuvé le transfert de la cimenterie de Cauldon et de ses actifs associés aux futures activités Lafarge S.A./Holcim Ltd en Grande-Bretagne dans le cadre du projet de fusion de ces deux groupes. Les mesures conservatoires continueront de s'appliquer jusqu'à leur levée formelle par la Commission ou jusqu'à l'issue de l'enquête de marché conduite par la Commission. Par décision en date du 15 février 2015, le CAT a ordonné la suspension temporaire de la procédure jusqu'à la première date entre la réalisation effective de la fusion Lafarge-Holcim ou le 31 juillet 2015, pour une reprise des audiences seulement après cette date.

Espagne – Ciment et Béton : Le 22 décembre 2014, l'autorité de la concurrence espagnole (Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia - CNMC), a ouvert une procédure contre 10 fabricants de ciment et de béton espagnols en vue d'enquêter sur l'existence possible de pratiques restrictives de concurrence affectant le marché du ciment et du béton en Espagne. Le 7 avril 2015, la CNMC a notifié 4 entreprises supplémentaires, y compris Lafarge Cementos S.A., de sa décision de les inclure à cette procédure. La CNMC poursuit actuellement ses investigations et aucune charge n'a été retenue contre Lafarge Cementos à ce stade.

Autres procédures

États-Unis – Ouragan Katrina : Fin 2005, des actions individuelles et de groupe (class actions) ont été introduites auprès du Tribunal fédéral de l'État de Louisiane (United States District Court for the Eastern District of Louisiana). Dans leurs allégations, les demandeurs considèrent que notre filiale américaine Lafarge North America Inc. (LNA) et/ou d'autres défendeurs, dont le Gouvernement fédéral, sont responsables de décès et de dommages corporels et matériels, y compris environnementaux, subis par des personnes situées en Louisiane, à la Nouvelle Orléans et dans ses environs. Certaines de ces plaintes prétendent que ces dommages résultent d'une barge utilisée contractuellement par LNA qui aurait provoqué la rupture de la digue du "Inner Arbor Navigational Canal" à la Nouvelle Orléans durant ou à la suite de l'ouragan Katrina. Le 21 mai 2009, le Tribunal a rejeté la demande de qualification d'action de groupe (*class action*).

Le procès concernant un premier groupe de demandeurs a débuté fin juin 2010. Dans une décision en date du 20 janvier 2011, les juges ont tranché en faveur de LNA. Après avoir interjeté appel de cette décision, ces demandeurs ont par la suite décidé de le retirer. Notre filiale a alors déposé une requête visant à obtenir un jugement sommaire ("Motion for Summary Judgment") à l'encontre de l'ensemble des autres demandeurs par la "Federal Court". L'audience s'est tenue en octobre 2011, et une décision a été rendue par la "Federal Court" le 20 mars 2012 accordant ce jugement sommaire en faveur de LNA et contre l'ensemble des autres instances introduites devant la "Federal Court". Les plaignants avaient fait appel de cette décision mais l'ont volontairement retiré par la suite. Le 16 septembre 2011, une nouvelle action a été initiée par le "Parish of Saint Bernard" devant la "State Court" de Louisiane. Notre filiale a demandé le renvoi de cette action devant le même juge de la "Federal Court" saisi des principales actions ; requête à laquelle il a été consenti. LNA a ensuite déposé une requête visant à obtenir un jugement sommaire contre "Parish of Saint Bernard", requête à laquelle il a aussi été consenti. Les plaignants ont fait appel de cette décision le 3 janvier 2013, et par décision en date du 19 décembre 2013, un panel de trois juges de la Cour d'appel a infirmé cette décision et renvoyé l'affaire devant le tribunal de première instance pour un procès devant jury (pas de calendrier officiel de procédure à ce stade). LNA oppose une défense vigoureuse à cette action en cours. LNA estime que ces allégations à son encontre sont sans fondement. Aucune provision n'a été constituée.

Grèce – Héraclès : En 1999, la Commission Européenne (CE) a jugé qu'une partie d'une aide d'Etat accordée en 1986 à Héraclès, notre filiale depuis 2001 cotée en Grèce, était illégale et a ordonné à l'Etat grec d'obtenir le remboursement auprès d'Héraclès d'un montant de 7,3 millions d'euros, plus les intérêts. Dans un courrier ultérieur, en 1999, la CE a indiqué un montant calculé sur la base d'un intérêt capitalisé de 18 %. En 2000, Héraclès a restitué le montant global (soit 74 millions d'euros, intégrant les intérêts capitalisés) et déposé un recours devant le tribunal administratif de première instance d'Athènes ("TA"). En 2001, le TA a jugé que, en l'absence de mention d'intérêts capitalisés dans la décision CE, les autorités grecques ne pouvaient pas réclamer un montant intégrant des intérêts capitalisés, et a limité le montant à recouvrer à 25,6 millions d'euros (correspondant à un montant calculé avec des intérêts simples). En 2005, après la confirmation en appel du jugement du TA, les autorités grecques ont remboursé à Héraclès 44 millions d'euros. Les parties ont fait appel. Plusieurs années plus tard, en 2012, la Cour Administrative Suprême a renvoyé l'affaire pour nouveau jugement sur le fond. Suite à une audience du 13 février 2014, Héraclès a eu connaissance que la formation d'appel avait rendu sa décision. Ce jugement annule la décision du TA de 2001, sur le fondement duquel les autorités grecques avaient dû rembourser 44 millions d'euros à Héraclès. Ce nouveau jugement a été officiellement signifié à Héraclès le 13 octobre 2014. Héraclès conteste ce jugement, s'en défendra vigoureusement devant la Cour Administrative Suprême et examinera les autres mesures visant à contester l'exécution possible de ce jugement qui n'a pas encore été demandée à ce stade, étant précisé que l'appel devant la Cour Administrative Suprême n'est pas suspensif d'exécution. Une audience devant la Cour Administrative Suprême est prévue pour le second trimestre 2015. Aucune provision n'a été constituée.

Brésil – Lafarge Brasil SA : Le 31 décembre 2010, lors d'une assemblée générale extraordinaire ("AGE"), la fusion de notre filiale brésilienne *Lafarge Brasil SA* dans LACIM a été approuvée par la majorité des actionnaires de Lafarge Brasil SA. Les sociétés *Maringá S.A. Cimento e Ferro Liga* (actuellement dénommée *Maringá Ferro Liga S.A.*) et *Companhia de Cimento Portland Ponte Alta* ("Maringa" et "Ponte Alta"), toutes deux alors actionnaires minoritaires de Lafarge Brasil SA pour une participation combinée de 8,93 %, ont contesté la décision de fusion et ont, par la suite, exercé leur droit de retrait prévu par le droit des sociétés brésilien. En application de ce droit, un montant de R\$ 76,3 millions a été payé par Lafarge Brasil SA à Maringa et Ponte Alta (la valeur de leurs actions à la valeur comptable inscrite au bilan en date du 30 novembre 2010).

En février 2011, Maringa a déposé une injonction pour suspendre les effets de l'AGE. L'injonction a été refusée. En septembre 2011, la réclamation a été modifiée pour (i) ajouter Ponte Alta comme Demandeur et l'ancien Président-Directeur Général de Lafarge Brasil SA comme Défendeur, et (ii) demander la nullité de l'AGE et la révision des critères utilisés pour calculer le montant de remboursement après l'exercice des droits de retrait. Le 27 mars 2013, devant le Tribunal de première instance, Lafarge Brasil SA a été condamné à payer à Maringa et Ponte Alta près de R\$ 366 millions (en janvier 2015) (121 millions d'euros⁵), correspondant à la différence entre la valeur comptable (c'est-à-dire, R\$ 11.90 par action) payée en 2011 au moment de la fusion et la valeur de marché établie par un expert indépendant pour déterminer la parité d'échange de la fusion (c'est-à-dire, R\$39.57 par action). Tant Lafarge Brasil SA que Maringa et Ponte Alta ont fait appel de cette décision le 10 juin 2013. Fin décembre 2014, le Tribunal de Rio de Janeiro a rejeté les deux appels sur le fond. Lorsque ce jugement aura été formellement notifié, Lafarge Brasil SA formera recours et se défendra vigoureusement devant la Cour Suprême de Justice et, le cas échéant, considérera d'autres actions possibles pour empêcher l'exécution de cet arrêt. Aucune provision n'a été constituée.

À l'occasion des cessions intervenues au cours des dernières années, Lafarge et ses filiales ont accordé des garanties usuelles, notamment en matière comptable, fiscale, sociale, de qualité produits, de litiges, de concurrence, et d'environnement. Lafarge et ses filiales ont reçu ou pourraient recevoir à l'avenir des demandes de mise en jeu de ces garanties. Au regard de l'analyse actuelle, il a été globalement conclu qu'il n'y avait pas lieu de comptabiliser à ce jour de provisions importantes à ce titre.

Enfin, certaines filiales du Groupe font l'objet de litiges et de réclamations dans le cours normal de leurs affaires. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, les résultats ou les flux de trésorerie de la Société et/ou du Groupe. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage qui pourraient avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Note 9. Opérations avec des parties liées

Il n'y a aucune transaction significative sur la période avec des parties liées ni d'évolution quant à la nature des transactions telles que décrites dans la Note 30 des comptes consolidés du Document de Référence 2014.

Note 10. Événements postérieurs à la clôture

Le 22 avril 2015 le Groupe a finalisé la vente à BestWay Cement de ses opérations au Pakistan pour une valeur de 220 millions de dollars américains (soit environ 205 millions d'euros). Les actifs gérés et cédés dans le cadre de cette opération par Lafarge Pakistan Cement limited (côté sur les bourses de Karachi, Lahore et Islamabad), sont composés d'une cimenterie située près d'Islamabad, au nord du pays.

⁵ Conversion au taux de change de clôture de Janvier 2015.

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires condensés

Monsieur le Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Lafarge et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires condensés de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés intermédiaires condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés intermédiaires condensés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Neuilly-sur-Seine et Paris-la-Défense, le 29 avril 2015

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Arnaud de Planta

Frédéric Gourd

Alain Perroux

Nicolas Macé